

Médecine vétérinaire comportementale : une nouvelle dominante avec plusieurs approches

Maud LAFON

EXERCICE

A mesure que l'animal changeait de statut pour devenir un membre du foyer à part entière, une discipline a pris une importance croissante pour réparer les conséquences d'un traitement plus toujours approprié à son égard : la médecine vétérinaire comportementale. Si elle fait consensus dans sa nécessité et son importance au sein des cabinets aujourd'hui puisque les vétérinaires canins remarquent des troubles du comportement lors d'une consultation sur cinq¹, ce n'est pas le cas dans ses approches et le comportement est certainement un des domaines qui divise le plus la profession.

S'il y a un domaine qui ne fait pas consensus dans la pratique vétérinaire, c'est bien celui de la médecine vétérinaire comportementale canine et féline. On aurait pu croire que la reconnaissance officielle, en 2013, d'un collège européen dédié à la discipline améliorerait les choses. Il n'en est rien.

Ce dernier, qui comporte un volet médecine comportementale (ECVBM-CA²) et un volet bien-être animal (ECAWBM-AW³), n'a d'ailleurs été reconnu que pour sa première partie mais pas encore dans sa dimension bien-être animal qui est pourtant la plus développée aujourd'hui (104 personnes, vétérinaires ou non, certifiés *versus* 43, toutes vétérinaires sauf une qui a le statut d'associé, en médecine vétérinaire comportementale).

Discipline récente

Différents courants de pensée et d'approches thérapeutiques continuent donc de coexister avec plus ou moins de bienveillance mutuelle.

Est-ce le sort de toutes les disciplines « récentes » (l'ostéopathie en est un autre exemple) ? Peut-être car il est sûr que la médecine vétérinaire comportementale n'a fait son apparition dans l'enseignement et sur le terrain qu'il n'y a qu'une petite trentaine d'années.

Notre confrère belge Joël Dehasse, dip. ECAWBM-CA et pionnier dans la discipline qu'il aborde sous l'angle zoopsychiatrie, définit la médecine vétérinaire comportementale comme « l'application au comportement animal du modèle médical centré sur la notion de pathologie (maladie) » et l'oppose à l'éthologie. Une vision que ne partagent pas tous les praticiens. Pour d'autres vétérinaires comportementalistes, spécialistes ou non, ce sont justement les conditions environnementales et la qualité de vie dont jouit l'animal qui impactent son comportement, l'individu n'étant pas intrinsèquement malade.

Naissance de la zoopsychiatrie en 1994

Rappelons que la zoopsychiatrie est née en 1994 suite à la publication de l'ouvrage



Pathologie comportementale du chien par notre confrère Patrick Pageat.

Les thérapies utilisées en médecine vétérinaire comportementale diffèrent logiquement selon les approches, les zoopsychiatres privilégiant la prescription médicamenteuse quand d'autres préfèrent miser, tout au moins initialement, sur une thérapie comportementale.

Pour éviter de froisser les uns et les autres, on peut reconnaître qu'associer les deux approches est souvent bénéfique.

Intérêt surtout chez les jeunes

Quoi qu'il en soit, la discipline ne laisse pas les vétérinaires indifférents et c'est nécessaire : plus de la moitié des vétérinaires (58 %) constatent une fréquence de 10 à 30 % de troubles comportementaux au sein de leurs consultations d'après une enquête réalisée en 2017 avec une fréquence moyenne de 19 %¹. Pourtant, seuls 37 % des praticiens interrogés à cette occasion proposaient une consultation spécialisée de comportement.

Ils ont été longs à se l'approprier, laissant le champ libre à l'essor de professionnels divers et variés, des éducateurs sérieux aux chuchoteurs et autres communicants animaliers pas toujours honnêtes, et ne sont donc visiblement pas encore tous sensibilisés à la question. Cependant, les jeunes praticiens surtout en semblent de plus en plus férus. Les professeurs des écoles vétérinaires le confirment : cet enseignement fait partie des plus suivis et appréciés.

Il faut dire qu'en plus de l'examen de l'animal en lui-même, la médecine vétérinaire comportementale comporte un volet relationnel avec le propriétaire et l'entourage qui peut être passionnant à explorer.

Quatre diplômes

Outre la formation initiale dispensée dans les écoles, les vétérinaires ont à leur portée

quatre diplômes en formation continue dans ce domaine :

- le certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV) de médecine du comportement des animaux domestiques ;
- le diplôme de spécialiste délivré par le collège européen du bien-être animal et de la médecine vétérinaire comportementale, désormais donc reconnu par le Conseil national de la spécialisation vétérinaire ;
- le diplôme inter-écoles de vétérinaire comportementaliste délivré dans les écoles vétérinaires ;
- le diplôme universitaire de psychiatrie vétérinaire délivré par l'université de Lyon 1 et VetAgro Sup.

Aux côtés de ces formations diplômantes, le groupe spécialisé de l'Afvac⁴, le Gecaf⁵, propose également des cours de base et formations approfondies sur le sujet.

Manque de connaissances

Le manque de connaissances est pourtant toujours le premier frein évoqué par les vétérinaires qui ne s'approprient pas la discipline¹.

L'importance de la médecine vétérinaire comportementale ne peut être niée quand on sait que les problèmes de comportement sont la première cause d'abandon des chiens et la seconde pour les chats¹. Sans forcément en arriver à cette extrémité, les comportements gênants (le terme « troubles » ne semble pas toujours approprié quand on sait que la plupart des comportements qui motivent une consultation vétérinaire font partie de l'éthogramme normal du chien ou du chat) nuisent incontestablement à la bonne relation entre un animal et ses propriétaires et doit donc être pris en charge.

Acteur du *One health* - le comportement revêtant aussi une dimension de santé publique quand il se traduit par des morsures par exemple - et en tant qu'interlocuteur privilégié des sujets liés à l'animal, le vétérinaire est un protagoniste incontournable dans ce domaine.

Il doit lui aussi s'adapter notamment parce que la discipline s'est élargie ces dernières années à mesure qu'une espèce longtemps mineure prenait une place croissante dans le cœur des Français et, du même coup, les cabinets vétérinaires : le chat.

Vaste champ d'application

Le comportement ne se résume plus aux chiens agressifs, aux diagnostics de races et à l'anxiété de séparation (à appeler désormais autonomopathie essentielle par rupture d'attachement chez un chien, selon l'association Zoopsy). Il faut désormais compter aussi avec les problèmes de malpropreté urinaire, de chat caressé-mordeur et autres agressions émanant du félin préféré des Français. Pourtant, comme le reconnaissent les associations professionnelles qui s'en occupent, la médecine comportementale féline accuse encore un certain retard par rapport à celle du chien.

▲ 58 % des vétérinaires constatent une fréquence de 10 à 30 % de troubles comportementaux au sein de leurs consultations.

«Le vétérinaire est un protagoniste incontournable dans ce domaine.»



L'ensemble de la discipline est d'ailleurs en devenir et fait l'objet de fréquentes remises en question grâce notamment à l'éclairage de la recherche et particulièrement des neurosciences. L'arsenal thérapeutique mis à disposition des vétérinaires dans ce domaine évolue lui aussi avec l'arrivée de nouvelles molécules, pas forcément toujours sur prescription à l'instar du cannabidiol (CBD).

Médecine vétérinaire comportementale

Après le pas énorme franchi en reconnaissant, enfin, le caractère sensible de l'animal (jusqu'au milieu du siècle dernier, les castrations de chats se faisaient sans anesthésie), le fait de concéder de plus en plus de facultés émotionnelles à l'animal, comme l'empathie, va de pair avec une meilleure prise en compte de son bien-être et donc de son comportement. La discipline en bénéficiera. ■

¹ Thèse de doctorat vétérinaire de Pierre Dufour. Le comportement animal et sa pratique en médecine vétérinaire : enquête auprès des vétérinaires canins, école nationale vétérinaire de Toulouse, 2017.

² ECAWBM-CA : European College of Animal Welfare and Animal Behavioural Medicine-Companion Animals.

³ ECAWBM-AW : European College of Animal Welfare and Animal Behavioural Medicine-Animal Welfare.

⁴ Afvac : Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie.

⁵ Gecaf : Groupe d'étude en comportement des animaux familiers.

« Les approches de la médecine vétérinaire comportementale sont en constante évolution »

Association vétérinaire de psychiatrie vétérinaire, Zoopsy œuvre, depuis 2001, à la reconnaissance de cette discipline et son intégration à part entière à la médecine vétérinaire puisque, comme l'explique notre confrère Nicolas Massal, président de Zoopsy, la psychiatrie vétérinaire se raisonne dans le cadre d'une prise en charge médicale globale de l'animal. Depuis 2012, un diplôme d'université de psychiatrie vétérinaire est proposé, sous la triple égide de l'association Zoopsy, l'université Claude Bernard Lyon 1 et VetAgro Sup.

■ **La Dépêche Vétérinaire** : Les divergences entre les différentes écoles de vétérinaires comportementalistes en France se sont-elles aplanies ?

Nicolas Massal, président de Zoopsy :

Je reformulerais la question : où en sont les différentes approches du comportement et de la psychiatrie vétérinaire ?

Après la fin du DIE (diplôme inter écoles) de vétérinaire comportementaliste, il y a 12 ans, Zoopsy* a choisi de développer son approche en créant le diplôme universitaire de psychiatrie vétérinaire (DUPV) et nous avons, pour cela, été accueillis par le service de psychiatrie de la faculté de médecine de Lyon 1. L'école vétérinaire de Lyon, VetAgro Sup Campus vétérinaire, s'est dès le départ associée à ce projet.

Décerné par la faculté de médecine après 2 années de formation, le DUPV en est actuellement à sa 6^e promotion.

Les différences, terme bien préférable à divergence, entre les approches sont en évolution permanente, comme le sont nos approches respectives. La psychiatrie vétérinaire est une discipline jeune qui a une activité de réflexion et de création constante. Parfois nos perceptions convergent, parfois elles divergent. Nous n'avons pas pour but de nous distinguer mais de rendre notre travail le plus efficace possible pour soigner les animaux en souffrance psychique.

Nous invitons dans nos congrès des conférenciers qui alimentent nos réflexions, sans regarder leur parcours. Ce sont des vétérinaires, des psychiatres, des ethnologues, des chercheurs en neuroscience... Le critère est le contenu, pas l'appartenance de la personne !

Alors pour nous, les divergences entre les différentes approches ne sont pas un sujet.



▲ Zoopsy invite dans ses congrès des conférenciers qui alimentent ses réflexions.

«L'approche de Zoopsy est médicale.»

Nous avons opté pour le terme de psychiatrie vétérinaire pour indiquer clairement, à nos pairs comme à nos clients, que nous nous inscrivons dans une approche médicale du comportement animal, que notre activité consiste à soigner, avec tous les moyens à notre disposition.

■ **D.V. : Quand a été officiellement reconnu le collège européen de médecine vétérinaire comportementale et qu'est-ce que cette officialisation a changé ? Quel est son rôle concrètement ?**

N.M. : Après le dépôt du dossier en 2003, sa reconnaissance provisoire en 2008, son existence a été officialisée en 2013. Les changements sont minimes à l'échelle des praticiens.

Ce collège a pour objectif de développer la discipline de la médecine du comportement avec un niveau d'excellence.

Il est très soumis à la vision anglo-saxonne mais il évolue néanmoins vers la psychiatrie ces dernières années.

■ **D.V. : Combien de vétérinaires en France sont diplômés du collège ou du DIE ?**

N.M. : Six confrères sont diplômés du collège : Patrick Pageat, Gérard Muller, Claude Beata, Emmanuel Gaultier, Sylvia Masson, Emmanuelle Titeux.

Actuellement sur la liste de l'Ordre, c'est-à-dire à jour de leur re-certification (consultable sur le site du Cnov), ne figurent que Claude Beata, Sylvia Masson et Emmanuelle Titeux.

En mars 2023, entre le DIE, le DU de psychiatrie vétérinaire et le Ceav de comportement, 180 vétérinaires praticiens européens sont titulaires de l'un des diplômes en France.

Il manque les participants à la 5^e promotion du DUPV qui n'ont pas envoyé leurs coordonnées.

■ **D.V. : Quel est le profil des vétérinaires comportementalistes français ?**

N.M. : Le profil des adhérents de Zoopsy, pour la plupart européens, est le reflet de la profession vétérinaire : des confrères de tous âges, femmes et hommes. Ce sont des vétérinaires sensibles aux souffrances psychiques et donc soucieux du bien-être de leurs patients.

La psychiatrie vétérinaire est susceptible de venir en complément de toutes les disciplines médicales, sans se limiter aux maladies psychiatriques. Cette prise en charge globale est un véritable plus pour les structures qui les hébergent : organisation pratique des cliniques, médecine préventive, conseils pendant la croissance, accompagnement des animaux âgés... et aide aux bonnes pratiques de toute l'équipe médicale.

■ **D.V. : Au sein de Zoopsy, quelle est votre approche et que souhaitez-vous comme évolutions ?**

N.M. : L'approche de Zoopsy est médicale : notre modèle est basé sur les neuromédiateurs, les processus et les états pathologiques, le regroupement des symptômes en syndromes... Nous pratiquons de la médecine, appliquée à la pathologie psychique.

Notre souhait est l'intégration de la psychiatrie vétérinaire comme discipline à part entière de la médecine vétérinaire. Cela suppose sa meilleure connaissance par les vétérinaires et tous ceux qui s'intéressent au comportement animal. Nous nous employons à cela en diffusant notre travail autant que nous le pouvons, chez les professionnels et parmi le grand public.

■ **D.V. : L'émergence de la télémedecine va-t-elle profiter à la discipline ? Comment la préparez-vous ?**

N.M. : Nous avons organisé, il y a 2 ans, une journée de réflexion sur ce thème, en visioconférence bien sûr ! Nos adhérents ont massivement participé à l'expérimentation organisée par l'Ordre des vétérinaires.

Nous continuons à utiliser ce média. Nous appliquons des règles de prudence, tant du point de vue déontologique que du point de vue responsabilité civile. La plupart d'entre nous utilisent la télémedecine pour le suivi de patients après une première consultation en clinique. Les questions de dangerosité ne peuvent pas être abordées par ce média. L'interaction directe est indispensable à une évaluation correcte de la dangerosité.

Est-ce favorable à la discipline ? Oui tant que le maillage ne permet pas des consultations de psychiatrie vétérinaire partout, cela évite parfois de longs déplacements aux propriétaires. ■

* Site Internet : www.zoopsy.com.





Médecine vétérinaire comportementale

« Les motifs de consultation et les problématiques en comportement ont évolué »

Après 25 ans d'exercice en comportement, notre consœur Isabelle Vieira, qui a créé un collectif dédié au bien-être du chien, constate une vraie dégradation de la culture de cette espèce en France. La problématique concerne aussi la profession vétérinaire, insuffisamment formée et sensibilisée, selon elle, au comportement et, plus largement, au bien-être animal.

■ **La Dépêche Vétérinaire** : Qu'est devenue la Société européenne d'éthologie vétérinaire des animaux domestiques (Seevad) que vous avez créée en 2009 ?



Isabelle Vieira, exercice exclusif en médecine vétérinaire du comportement au cabinet Ethovet, présidente fondatrice de l'association Le chien mon ami* : La Seevad a simplement changé de nom. Nous avons voulu nous concentrer sur l'espèce canine et choisir un nom plus évocateur du bien-être du chien, loin d'un sigle souvent méconnu et incompris. Aussi, le choix s'est porté sur Le chien mon ami (LCMA), qui a pour mission d'évoquer d'abord l'alliance amicale incontournable et historique entre l'humain et le chien.

L'objet de l'association s'est par ailleurs un peu élargi sur la thématique du chien. L'article 2 de ses statuts stipule que cette association a pour but « la promotion de la connaissance scientifique du comportement des chiens, dans l'objectif d'améliorer leur bien-être et bien-traitance, de favoriser le bien-vivre ensemble et les relations harmonieuses Homme-chien et de limiter les maltraitances par ignorance » par le biais d'une réflexion pluridisciplinaire et d'actions de formation.

■ **D.V.** : Pouvez-vous nous en dire plus sur ce collectif LCMA et son objet ?

I.V. : LCMA s'est fixé 3 créneaux d'action pour répondre à ses objectifs :

- créer un réseau national massif et solide de professionnels du comportement du chien (vétérinaires, étudiants, éthologues, éducateurs, comportementalistes, promeneurs, pensionneurs, éleveurs, etc.) bien formés et investis dans le respect des besoins, du langage et d'une éducation coopérative avec le chien afin de mettre davantage en lumière sur le web les bons professionnels pour que les vétérinaires puissent orienter les chiots le plus précocement possible vers les bonnes personnes pour l'éducation ;

- créer une communauté de professionnels unis dans une démarche de progression collective, par l'organisation d'une journée scientifique annuelle afin de créer un rassemblement annuel incontournable, pour échanger et partager les connaissances ; il s'agit d'une démarche d'excellence pour continuellement se remettre en question,



▲ Les motifs de consultation et les problématiques en comportement ont évolué et se concentrent aujourd'hui sur l'agressivité et la réactivité ou hyperactivité.

augmenter le niveau général et favoriser le débat d'idées ;

- représenter une force politique en adhérant à Convergence-Animaux-Politiques, qui regroupe plusieurs centaines d'ONG et est capable de créer une médiation avec les décideurs politiques afin de les sensibiliser aux actions qu'ils doivent mener pour améliorer le bien-être animal (BEA) ; plus le réseau sera important, plus nous serons à même d'être une force d'influence efficace ; nous avons ainsi contribué à la dernière loi contre la maltraitance animale.

■ **D.V.** : Comment améliorer les relations et collaborations entre vétérinaires et éducateurs ?

I.V. : La création de LCMA est aussi faite pour assurer un lien de qualité entre vétérinaires et éducateurs car, si le réseau réussit à grandir suffisamment, il nous sera alors possible d'aller parler davantage à la profession vétérinaire pour l'inciter à recommander ce réseau à ses clients qui viennent avec des chiots.

Les vétérinaires ont intérêt à avoir des patients confiants et éduqués ainsi que des propriétaires responsables et bien traitants pour travailler dans de bonnes conditions et en sécurité pour tous les soins. Donc tout le monde a à gagner à une bonne coopération.

Il est encore fréquent que figurent sur les comptoirs d'accueil des structures vétérinaires des cartes de visite de mauvais éducateurs venus vendre leurs services. Beaucoup de confrères ne savent pas que certains éducateurs maltraitent les chiens et que leurs clients autant qu'eux-mêmes en feront les frais un jour.

Concernant les vétérinaires intéressés par le comportement, nous souhaitons favoriser la mise à jour des connaissances scientifiques de tous les confrères afin d'affaiblir, à terme, la diffusion de vieilles données erronées comme la hiérarchie et la punition et de faciliter les relations entre vétérinaires et éducateurs déjà formés à l'éthologie.

■ **D.V.** : Quelles sont les principales problématiques auxquelles vous êtes confrontée dans votre exercice de comportementaliste ? La Covid les a-t-elle fait évoluer ?

I.V. : En tant que vétérinaire comportementaliste depuis 25 ans, actuellement en exercice exclusif en comportement, je constate que les motifs de consultation et les problématiques en comportement ont évolué. Aujourd'hui, malheureusement, elles se concentrent sur l'agressivité et la réactivité ou hyperactivité. La Covid ne me semble pas être une cause unique mais cela n'a rien arrangé.

Nous avons assisté à une vraie dégradation de la culture du chien en France, qui a commencé en 1999 avec la loi catégorisant certaines races, et qui s'est poursuivie 10 ans plus tard avec le permis de détention et, 20 ans plus tard, il y a une augmentation du nombre de morsures relativement au nombre de chiens. La société a évolué vers une marchandisation du chien et des effets de mode de plus en plus marqués.

Il s'est créé une mode du chien de berger et du molosse et une hémorragie de staffs plus ou moins croisés. Ces races pleines d'énergie remplissent les refuges. Nous vivons dans une société consumériste qui consomme du chien en les achetant/adoptant sans aucune prise de conscience de leurs besoins et de leur sensibilité.

Les chiens manquent tous globalement d'activité (physique, mentale, exploratoire, masticatoire...) et de liberté d'action. Beaucoup de chiens sont en souffrance par frustration. Et les politiques publiques ont toujours répondu aux agressions canines par toujours plus de bridage/empêchement de mouvement/laiasses/muselières/cages et interdictions dans les parcs publics, trains, avions, autobus, etc. Les particuliers ignorants se retrouvent débordés et incapables de s'occuper d'un chien devenu envahissant et ingérable. Du coup, les abandons se multiplient.

■ **D.V.** : Les vétérinaires généralistes sont-ils suffisamment sensibilisés à l'éducation positive et aux conseils à donner aux propriétaires dans ce domaine ?

I.V. : Malgré une évolution de l'enseignement et de la formation initiale et continue des étudiants vétérinaires depuis plus de 10 ans, les confrères plus âgés ou simplement ceux qui ne s'intéressent pas au comportement répètent parfois certaines erreurs éthologiques et adhèrent trop facilement aux sirènes des dresseurs en méthodes coercitives qui promettent des résultats rapides avec plus d'autorité et de domination du chien.

Il n'y a qu'à voir certains vétérinaires sur Facebook dans les collectifs contre la future loi cherchant à interdire les colliers électriques et étrangleurs. Ils prônent l'obéissance au doigt et à l'œil quoi qu'il en coûte sur le mental du chien. Alors que les études scientifiques sont unanimes sur les dégâts comportementaux perpétrés par ces outils, qui devraient d'ailleurs disparaître des catalogues des centrales d'achats vétérinaires.

« Les vétérinaires ont intérêt à avoir des patients confiants et éduqués. »



D'une façon générale, les vétérinaires sont encore insuffisamment formés et sensibilisés à la notion de bien-être en consultation et de soins coopératifs. Certaines prises à la peau du cou sont plus susceptibles de traumatiser les chiots que de les rendre dociles et sages. La réputation et l'image de la profession (en particulier sur les forums des réseaux sociaux) en souffrent beaucoup auprès du grand public qui ne voit souvent pas le vétérinaire suffisamment investi dans l'éveil et l'épanouissement de leur animal.

Les vétérinaires sont insuffisamment formés à l'éducation positive et la profession toute entière est insuffisamment investie dans la protection animale. C'est toute la philosophie de la formation qui est à revoir, au-delà des contenus et référentiels.

■ D.V. : Comment contribuer à renforcer le niveau de connaissance des praticiens en comportement ?

I.V. : L'enseignement existe mais trop peu d'heures sont consacrées à la connaissance des besoins éthologiques fondamentaux, à l'éthique animale, au respect du vivant et la recherche du bien-être. Il faudrait plus d'enseignement sur le *medical training* et les soins coopératifs, plus de stages en refuges avec des éthologues, plus d'enseignement pratique à la psychologie (humaine et canine).

Il faudrait aussi créer des pôles d'enseignement pluridisciplinaires mêlant étudiants vétérinaires, étudiants ASV et étudiants éducateurs pour créer un enseignement de base commun afin de partager les mêmes connaissances et les mêmes valeurs. La

Médecine vétérinaire comportementale

filière de l'éducation canine pourrait favorablement évoluer avec plus de partenariat avec la profession vétérinaire.

Il me semble que les écoles nationales vétérinaires (ENV) devraient aussi être plus unies et plus audibles. Faire le ménage dans les soi-disant courants de pensées en comportement permettrait plus de cohérence. Il est impensable de continuer à avoir des zoopsychiatres qui prônent la hiérarchie et ont leurs entrées dans des ENV pour y enseigner dans leur diplôme universitaire des données contre la science, à l'opposé de l'enseignement réalisé par les enseignants-chercheurs de ces mêmes ENV.

Résultat : la profession vétérinaire est empêtrée dans des guerres d'egos et d'influence, manque de crédibilité et va mal. ■

* Site Internet : www.lechienmonami.fr.

« Le bien-être doit devenir la 6^e vérification essentielle dans chaque consultation »

Au premier niveau de la formation des confrères en médecine vétérinaire comportementale figure le Groupe d'étude en comportement des animaux familiers (Gecaf) de l'Afvac*. Pour son président, notre confrère Claude Beata, outre l'accroissement des compétences des vétérinaires généralistes dans la discipline, il s'agit aussi de les sensibiliser à son importance et, plus largement, de les amener à intégrer davantage le bien-être animal en consultation.

■ La Dépêche Vétérinaire : Combien de vétérinaires sont adhérents au Gecaf ? Quel est son rôle ?

Claude Beata, président du Gecaf :

270 confrères sont inscrits au Gecaf dont le rôle est avant tout de former les confrères aux bases de la médecine du comportement malheureusement toujours absente de nos écoles. La formation proposée se compose de cours de sensibilisation, cours de base en pathologie comportementale canine, féline et, depuis deux éditions, nous avons aussi ajouté les lapins.

N'oublions pas non plus les formations avancées en thérapie canine ou en thérapie féline, un an sur deux, ainsi qu'un congrès plus général, souvent en conjonction avec d'autres groupes d'études de l'Afvac*.

On note ainsi la tenue de congrès conjoints avec le Gedac (dermatologie), le Gemi (médecine interne), le Geres (reproduction) et le prochain concernera l'introduction du bien-être en intergroupes.

■ D.V. : La reconnaissance du collège européen de médecine vétérinaire comportementale a-t-elle eu une incidence sur votre groupe d'étude et son fonctionnement ?

C.B. : En termes de formations au comportement, il y a une filière française avec une logique de progression : cours de base du

Gecaf, Journées annuelles de Zoopsy, diplôme universitaire de psychiatrie vétérinaire à Lyon 1 (la 6^e promotion est en cours) et, sur les quelques centaines de personnes qui ont suivi ce cursus, quelques-unes vont s'investir encore plus dans la discipline et tenter le collège.

Rappelons qu'au moment de la naissance du collège, sur 6 fondateurs, il y avait trois Français !

■ D.V. : Intégré à la discipline, le bien-être animal est aujourd'hui omniprésent dans l'exercice vétérinaire, en réponse à une attente sociétale forte. Qu'est-ce que cette nouvelle préoccupation change dans l'exercice des vétérinaires comportementalistes ?

C.B. : Je suis persuadé que c'est un point clef des prochaines années. Et, bien sûr, la médecine du comportement a une place prépondérante dans l'évaluation du bien-être. Ce n'est pas encore évident pour tout le monde...

Nous militons pour l'intégration d'une évaluation du bien-être comme sixième vérification essentielle dans chaque consultation. Pour rappel, les cinq autres sont la prise de température, l'auscultation cardiaque, l'examen respiratoire, la vérification des états algiques et, depuis quelques années seulement, l'équilibre nutritionnel.

Soyons réalistes, cette notion de bien-être paraît encore à beaucoup vague, ésotérique et peu scientifique alors qu'il y a un corpus théorique important et qu'il ne suffit pas d'afficher son intérêt pour le bien-être pour maîtriser le concept.

■ D.V. : La Covid et les changements sociétaux que la pandémie a induits (confinements, place accrue de l'animal dans les foyers...) ont-ils eu des répercussions sur la pathologie comportementale ? Comment intégrez-vous cette nouvelle donnée dans vos formations ?

C.B. : Oui bien sûr. C'est un point important de la sémiologie que nous vérifions.

Chez les chiens, nous avons vu une recrudescence de désocialisations, de phobies sociales, d'autonomopathies (des troubles de l'attachement) et aussi des sociopathies

(ces troubles mettant en cause la hiérarchie que certains contestent aujourd'hui mais que les chiens nous démontrent au quotidien).

Chez les chats, nous avons observé beaucoup d'états anxieux liés à une réorganisation de leur lieu de vie (biotopathies).

Je crois aussi que ce temps suspendu a révélé à beaucoup de propriétaires la complexité de leur animal de compagnie et les problèmes comportementaux qu'il pouvait avoir. Chiens et chats ont été de tels soutiens affectifs dans ces périodes anxiogènes que leur équilibre émotionnel a pris aussi de la valeur aux yeux de leurs humains.

■ D.V. : Comment a évolué la médecine vétérinaire comportementale en France et quelles sont les orientations souhaitables ?

C.B. : Même s'il y a encore beaucoup de travail en termes notamment de formation initiale, je crois que nous pouvons être fiers de l'évolution depuis 30 ans. A cette époque-là, personne n'en parlait ou cela déclenchait des moqueries. Aujourd'hui, chaque grande structure propose un service de médecine du comportement. Les échanges avec les autres disciplines sont de plus en plus nombreux et féconds. Nous ne sommes plus le dernier recours.

Il y a peu, j'ai reçu en cas référé un chaton de 2 mois et 15 jours. Pour moi, c'est vraiment le signe que l'importance de la prise en charge précoce est maintenant installée dans toutes les têtes et notamment chez les jeunes. Alors oui, je suis très optimiste pour la suite et, par exemple, les webinaires du Gecaf de sensibilisation à la pathologie comportementale féline connaissent un grand succès.

L'orientation est toujours la même : faire monter le niveau global en apportant de l'information, des connaissances scientifiques, de la pratique. Contrairement à d'autres pays comme les Etats-Unis, en France, grâce au travail de l'Afvac notamment, il n'y a pas de fossé entre les spécialistes ou les diplômés et les généralistes qui sont de plus en plus compétents dans notre discipline. ■

* Afvac : Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie.



« Il ne suffit pas d'afficher son intérêt pour le bien-être pour maîtriser le concept. »





Médecine vétérinaire comportementale

« Les vétérinaires comportementalistes sont aussi des médiateurs animaliers »

Incarnant une approche plus indépendante de la médecine vétérinaire comportementale, notre confrère Thierry Bedossa, praticien canin à Neuilly-sur-Seine (92) et président d'une association de protection animale spécialisée, notamment, dans le sauvetage de chiens et chats de l'euthanasie*, estime indispensable la pluridisciplinarité dans ce domaine. La vision complémentaire d'autres professionnels de l'animal et/ou de l'humain est utile à la gestion de comportements gênants qui sont très souvent contextuels. Cette pluridisciplinarité s'intègre dans une dimension *One health*, les praticiens étant tout autant des soignants que des médiateurs animaliers.

■ **La Dépêche Vétérinaire :** Vous incarnez une image plus indépendante de la médecine vétérinaire comportementale et prônez, notamment, une approche pluridisciplinaire. Pouvez-vous la préciser ?

Thierry Bedossa, praticien canin à Neuilly-sur-Seine (92) et président de l'association Agir pour la vie animale (AVA*) : Effectivement, je ne crois pas à la zoopsychiatrie et à l'isolement du vétérinaire comportementaliste dans une approche



dérivée de la psychiatrie humaine et basée sur la définition de maladies mentales telles que recensées par le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM).

Je me suis, dès le début de mon activité, orienté davantage vers une approche pluridisciplinaire qui nourrit la discipline.

J'ai coordonné trois livres collectifs sur le comportement des chiens et des chats** mais je n'y donne aucune recette pour la prise en charge des comportements gênants ou indésirables : chaque cas de comportement est unique et ne peut être comparé aux autres. Il convient par ailleurs de l'aborder dans une optique *One health* en tenant compte de l'individu animal, son environnement et son réseau relationnel, humain et animal (chat ayant accès à l'extérieur ou pas, chien ayant une vie sociale ou pas...).

L'approche zoopsychiatrie isole l'individu dans sa chimie et me semble, de ce fait, peu pertinente. On ne peut en effet calquer, sur un plan scientifique, la cognition des humains sur celles des chiens, des chats, des oiseaux... C'est une erreur scientifique majeure que nous n'aurions jamais commise si nous avions, dès le départ, travaillé, notamment, avec des psychologues, des éthologues et des chercheurs en cognition.

J'ai été sollicité récemment par l'Association française de psychiatrie pour élaborer le programme de son colloque 2022. Je l'ai articulé autour de l'angle suivant : « Et si les psychiatres n'avaient pas appris à exercer en faisant des études de médecine, en lisant le DSM, en étudiant la psychanalyse mais tout simplement en se formant aux sciences en université au début de leur parcours, en commençant d'abord par la psychologie, la cognition et l'éthologie puis en se formant à la médecine interne et enfin à l'exercice de la psychiatrie ? ».

Les participants ont été sensibles à l'approche environnementale que je prône et, finalement, l'influence d'une discipline sur l'autre pourrait tout aussi bien s'envisager dans l'autre sens.

■ **D.V. :** Le vétérinaire comportementaliste est donc, selon vous, lui aussi un acteur du *One health* à part entière ?

T.B. : En effet, il intervient dans une relation de triangulation – propriétaire, animal, environnement – et également au cœur de la médiation animale.

Quand on réalise une consultation de comportement ou qu'on effectue une diagnose morphologique sur un chien potentiellement catégorisable, on doit interagir avec des individus



Génia[®] clean

À VOS CÔTÉS POUR TOUTES LES TÂCHES DU QUOTIDIEN !

UNE GAMME COMPLÈTE CONÇUE POUR LES VÉTÉRINAIRES



Instrumentation



Mains



Textiles



Surfaces



NOUVEAU

SPRAY DÉSINFECTANT QUOTIDIEN

NETTOYANT DÉSINFECTANT MOUSSANT DES SURFACES, PRÊT À L'EMPLOI.

SPRAY
POLYVALENTPARFUM
PAMPLEMOUSSE



humains parfois en souffrance, dépassés émotionnellement ou physiquement. Pour « soigner » correctement l'animal, il faut apprécier son état et connaître aussi son foyer, son mode de vie au quotidien, son emploi du temps...

J'estime aussi que, pour être pleinement expert dans le domaine du comportement, il faut vivre au quotidien avec les espèces que nous recevons en consultation.

■ D.V. : En quoi votre parcours atypique vous a-t-il servi dans l'abord de la médecine vétérinaire comportementale ?

T.B. : Mon parcours a été déterminé par mes rencontres professionnelles : d'abord avec mon confrère Patrick Payancé, qui fut le premier vétérinaire comportementaliste en France et mon associé pendant 9 ans, puis avec le Pr Guy Quéinnec, vétérinaire cynophile et zootechnicien, et le Pr Bertrand Deputte, primatologue et éthologue qui a enseigné à l'école vétérinaire d'Alfort. Ce dernier m'a initié à une recherche que je trouve particulièrement éthique, comme le prouve le modèle du *Family Dog Project* créé en 1994 par Vilmos Csányi, Ádám Miklósi et József Topál pour étudier les aspects comportementaux et cognitifs de la relation Homme-chien.

Depuis bientôt 15 ans, grâce à son influence, je collabore à des projets de recherche en éthologie et cognition et je travaille avec une éthologue et psychologue de façon régulière. Cette réflexion universitaire dans des sciences variées nourrit ma vision de la médecine vétérinaire comportementale. La science est, toujours et dans tous domaines, préférable à la croyance.

Il est indispensable que nous réalisons que, dans nos pays occidentaux développés,

nous entretenons une relation très particulière avec l'animal domestique, basée sur la domination et le contrôle.

Mes études en Amérique du Nord m'ont ouvert les yeux sur cette vision qui n'est pas partagée par tous les peuples du globe.

La pathologisation et la définition de maladies mentales correspondent à cette culture occidentale restrictive. Si nous avions, initialement, travaillé avec les anthropologues et les sociologues, nous aurions compris à quel point notre relation à l'animal est si massivement orientée par des éléments culturels et civilisationnels.

■ D.V. : Quels sont les principaux motifs de consultation dans votre clinique ?

T.B. : Le panel de motifs pour une consultation de comportement est large : anxiété de séparation, troubles de l'élimination, stéréotypies, agressivité... Mais, en 25 ans d'exercice dans ce domaine et plusieurs milliers d'individus observés, je n'ai, dans l'écrasante majorité des cas, jamais partagé de diagnostic de maladie mentale.

Dans une minorité des situations, j'ai pu mettre en évidence une maladie organique (malvoyance, douleur, encéphalose hépatique, hyper ou hypothyroïdie... autant d'états douloureux qui peuvent échapper au vétérinaire s'il est fixé sur une origine comportementale) et, dans une large majorité, les problèmes étaient contextuels. Les animaux qui exprimaient des comportements indésirables ou gênants ne bénéficiaient pas d'une bonne qualité de vie au quotidien, conforme à leurs besoins et à leur personnalité, ou n'avaient pas une relation optimale avec leur propriétaire.

Sur un plan pratique, et puisque j'ai fait de la protection animale dès le début de ma

Médecine vétérinaire comportementale

«La définition de maladies mentales animales est liée à notre culture occidentale.»

carrière, j'ai pu constater que, dès qu'on change un chien ou un chat « à problème » d'environnement, en le transférant dans un milieu de vie plus qualitatif en termes de stimulations physiques et/ou relationnelles, ses comportements gênants diminuaient considérablement en fréquence et en intensité, voire même disparaissaient.

Pour tous les animaux qui nous sont présentés en consultation, il nous faut donc nous poser la question de la qualité de vie au quotidien qui est à mon sens primordiale à évaluer.

La problématique de la prévention est également majeure en médecine du comportement et il nous incombe d'être en mesure d'évaluer la dangerosité potentielle d'un animal et d'avoir, pour cela, les connaissances théoriques et expérientielles suffisantes.

Ce critère dépend en effet beaucoup de l'animal lui-même et aussi de sa qualité de vie au quotidien, du niveau de connaissance et des capacités physiques des humains qui vivent avec ces chiens.

Nous devons alerter sur les éleveurs qui produisent des chiots en pleine campagne et les vendent ensuite sans scrupules à des foyers en ville. Il est indispensable que les chiots aient pu se développer en découvrant des conditions d'environnement urbain : vibrations, odeurs, bruits, promiscuité avec des humains... Le syndrome de privation sensorielle est encore bien trop présent dans notre exercice.

Savoir identifier précocement un chiot ou un chaton anxieux ou irritable fait partie de notre cœur de métier. ■

* AVA : www.agirpourlavieanimale.fr

** Comportement et bien-être du chat, Comportement et bien-être du chien, Comportement et éducation du chien, éditions Educagri.

En comportement aussi, le chat n'est pas un petit chien

Si sa médicalisation et la considération à son égard augmentent, le chat est encore à la traîne en médecine vétérinaire comportementale. Dans cette espèce, les troubles du comportement sont souvent d'origine environnementale et inhérents à de (mauvaises) interventions humaines. Sensibiliser les propriétaires et les vétérinaires aux facteurs de risque pour mieux prévenir et prendre en charge les problèmes est donc une nécessité selon notre confrère Cyril Berg, président du Groupe de réflexion et d'intérêt félin (Grif).

■ La Dépêche Vétérinaire : Quand on aborde la médecine vétérinaire comportementale, on pense plutôt au chien avec les problèmes notamment d'agressivité et de morsure. Qu'en est-il du chat ? Cette espèce est-elle bien représentée dans la discipline (associations professionnelles et formation dédiées) ?

Cyril Berg, président du Groupe de réflexion et d'intérêt félin (Grif) : Le chat est, heureusement, de plus en plus et de mieux en mieux pris en compte en médecine vétérinaire et dans la société en



L'approche cat friendly recouvre une réelle démarche et un état d'esprit.

«La pandémie a accru certaines problématiques comportementales chez le chat.»



général. Des livres sur le comportement du chat sont publiés régulièrement, à destination des vétérinaires ou du grand public.

La problématique vient plutôt de la formation de base dans le domaine du comportement du chat. L'Avac* en propose, l'ISFM** également, mais elles sont encore peu nombreuses.

Le Grif est très présent sur l'approche *cat friendly* en clinique et essaye d'y intégrer régulièrement des notions sur le comportement du chat.

Cependant, en comportement, on parle encore plus du chien, une espèce qu'on connaît très bien, que du chat. Les félins sont pourtant 15 millions dans notre pays et les animaux de compagnie numéro 1 !

Le Grif collabore avec d'autres organismes de formation sur le bien-être du chat et ses besoins médicaux. Nous serions ouverts à un travail en commun avec des vétérinaires comportementalistes pour améliorer les connaissances sur le comportement du chat et les diffuser auprès des équipes soignantes et des clients.

C'est une nouvelle étape à franchir.

■ D.V. : Quelles sont les principales problématiques en ce qui concerne le comportement du chat ? Ont-elles évolué, notamment au regard des changements sociétaux (pandémie et télétravail, *pet parents*...) ?

C.B. : Le chat présente aussi des troubles du comportement et même de plus en plus, en lien avec leur place grandissante au sein des foyers et le confinement dont ils font l'objet, indépendamment de toute crise sanitaire. Les chats jouissent en effet de moins en moins de liberté alors que c'est une espèce qui a besoin de beaucoup de stimulations pour s'épanouir.

Nos chats d'intérieur pâtissent ainsi d'une inadaptation de l'environnement à leurs besoins. Cette hypostimulation peut induire un certain nombre de comportements gênants, les plus fréquents étant l'agressivité, la malpropreté, les problèmes de cohabitation avec des congénères, une hyperactivité, des troubles liés à la nourriture.





Une autre problématique vient de l'absence d'éducation du chat. Pour de nombreux possesseurs, le chat est un animal qui se débrouille tout seul et qu'on laisse évoluer sans éducation. Or c'est faux, tout comme le chien, le chat, *a fortiori* s'il est considéré comme un membre du foyer, doit être éduqué faute de voir apparaître des troubles du comportement souvent inhérents au stress ressenti par l'animal.

Les troubles du comportement qui existent chez le chat sont ainsi souvent en lien avec des problématiques liées à l'humain : manque d'éducation, confinement, hypostimulation, cohabitation forcée... En pensant bien faire et distraire son chat, le propriétaire peut par exemple lui imposer un congénère sans laisser le temps aux deux individus de se découvrir.

La pandémie a joué un rôle également, les chats étant contraints d'adopter de nouvelles habitudes pendant le confinement, avec la présence constante de leurs maîtres, puis de changer de nouveau de conditions de vie quelques semaines plus tard.

Cette période a également accru une problématique majeure chez le chat, le surpoids, là encore liée à une intervention humaine. Les propriétaires ont souvent tendance à répondre aux sollicitations de leur chat en lui distribuant de la nourriture, interprétant ses

demandes comme de la faim. Souvent il n'en est rien et ces demandes d'interaction sont davantage liées à l'ennui et au manque d'activité. Mais les chats apprennent vite qu'en quémendant, ils obtiennent à manger !

■ D.V. : Des éducateurs félines sont de plus en plus nombreux à proposer leurs services aux propriétaires. Qu'en pensez-vous ? Comment associer utilement leur intervention et celle du vétérinaire ?

C.B. : Ce sont souvent les clients qui cherchent d'eux-mêmes sur Internet un éducateur avant de nous appeler car, à leurs yeux, nous ne sommes pas les référents dans ce domaine. Et c'est dommage.

Il y a de bons éducateurs félines comme il y en a de moins bons. On rencontre aussi des dérives dans ce domaine avec par exemple des communicants animaliers qui prétendent entrer dans la tête du chat...

Il est intéressant de pouvoir faire appel à des éducateurs félines mais il faudrait une vraie reconnaissance de leur métier avec une validation de leur formation et de leur diplôme pour être certains de leurs compétences.

Le client et le vétérinaire auraient tout à gagner de cette complémentarité, ne serait-ce que parce que le vétérinaire ne se déplace pas chez les gens.

Médecine vétérinaire comportementale

■ D.V. : Les vétérinaires sont-ils assez sensibilisés et formés à l'approche *cat friendly* ? Où en est le bien-être animal avec le chat en pratique vétérinaire ?

C.B. : Les vétérinaires sont de plus en plus nombreux à en avoir entendu parler mais souvent, ils ne font qu'effleurer le sujet et ne s'en emparent pas en profondeur. L'approche *cat friendly* recouvre une réelle démarche et un état d'esprit et il ne suffit pas de quelques modifications structurelles (séparation dans la salle d'attente, supports en hauteur pour les chats...) pour la maîtriser.

Il ne s'agit pas non plus de se transformer en vétérinaire pour chats et ce n'est pas ce que le Grif prône mais de faire comprendre aux propriétaires les vrais besoins du chat et de former les vétérinaires pour qu'ils soient à même de répondre aux questions de leurs clients, notamment en termes de malpropreté, agressivité... ■

Les prochaines Rencontres du Grif auront lieu les 6 et 7 octobre, à Poitiers : www.vetogrif.com/rencontres-2023.

* Afvac : Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie.

** ISFM : International society of feline medicine.



« Associer les compétences de vétérinaire et d'éducateur est pertinent »

Etre à la fois vétérinaire et éducateur est une dualité qui bénéficie aux chiens et à leur foyer. Notre consœur Nathalie Simon assume cette double casquette et espère la diffuser largement dans la population vétérinaire grâce notamment à la formation qu'elle a développée : la Conduite accompagnée du chien*.

■ La Dépêche Vétérinaire : Vous vous présentez comme vétérinaire et aussi éducatrice canine. Cette dualité est-elle fréquente dans la profession ?

Nathalie Simon, Dr PHD sciences de l'éducation, éducateur canin :

Cette dualité existe puisque j'ai formé plusieurs vétérinaires dans ce sens et j'espère motiver encore beaucoup d'autres vocations.

La combinaison de ces deux compétences - vétérinaire et éducateur canin - peut, lorsqu'elle se base sur une approche globale, structurée et cohérente, être très bénéfique pour les chiens et les familles.

Le niveau que j'ai atteint personnellement sur cette dualité vétérinaire-éducateur est un véritable engagement. C'est le chemin que j'ai choisi de prendre en même temps que ma spécialisation de vétérinaire comportementaliste.

Pour cette spécialisation, j'ai fait une thèse de doctorat PHD en sciences humaines de l'éducation au Québec, qui invite à agir avec les humains et les chiens, sur trois niveaux : recherche, formation et pratique. Tout mon travail de recherche et de formation s'appuie sur ma pratique en comporte-



▲ **La Conduite accompagnée du chien est un programme orienté sur l'éducation du chien et des familles.**

«La pandémie de Covid 19 a entraîné des changements significatifs dans la façon dont les gens interagissent avec leur animal.»

ment et éducation quotidienne en clientèle, depuis plus de 20 ans.

Ce qui est rare, donc précieux, c'est la capacité que cela m'a donné d'identifier très vite les erreurs éducatives induites par les familles et les professionnels. Ainsi, on peut envisager et réaliser sereinement une véritable éducation de prévention.

■ D.V. : La collaboration entre vétérinaires et éducateurs a longtemps été difficile. Comment s'articule-t-elle aujourd'hui ?

N.S. : En Conduite accompagnée du chien, je n'ai jamais eu de difficultés à articuler les différents professionnels entre eux. Etant donné que les professionnels sont formés sur la même méthode d'éducation des familles et des chiens, les collaborations sont facilitées comme en témoigne cette interview : <https://youtu.be/NBRoPVZjw3k>.

De plus, des formations et des réunions de travail sont organisées régulièrement pour partager les données, dans le respect des com-

pétences et des rôles respectifs de chacun. Ainsi, les propriétaires d'animaux bénéficient d'une prise en charge de qualité et cohérente.

■ D.V. : Quels bénéfices mutuels ces deux professions peuvent-elles s'apporter ?

N.S. : La collaboration est souvent utile si le professionnel vétérinaire exerce en activité médicale, avec ses difficultés de planning et de lieux d'exercice pour l'éducation, notamment pour pratiquer des exercices quand le chiot grandit. La plupart du temps, les éducateurs canins peuvent se rendre plus mobiles et plus disponibles pour soutenir l'activité du vétérinaire.

Ces deux professions sont complémentaires car le vétérinaire a besoin d'aide pour certains rendez-vous et vice versa. Si la coordination est claire et la méthode similaire et partagée, les clients sont satisfaits.

■ D.V. : Un encadrement plus précis du métier d'éducateur est-il souhaitable ?

N.S. : Oui, un encadrement plus précis du métier d'éducateur canin et aussi de comportementaliste serait souhaitable. Ces métiers sont actuellement en plein essor.

Cela soulève la question de la qualité de la formation et de l'expérience de ces professionnels ainsi que de la réglementation de leur pratique, pour laquelle il n'existe pas de référentiel obligatoire aujourd'hui alors que le nombre de professionnels ne cesse de croître.

Or, en cas d'incompétence ou d'absence de professionnalisme, les risques sont réels pour les animaux comme pour les humains.

En clarifiant les limites et exigences des interventions de l'éducateur canin dans la prise en charge du chien et de son propriétaire, on serait en mesure de développer un service de meilleure qualité pour les animaux, leurs propriétaires et le bien-être de tous.





■ **D.V. : Vous avez créé la Conduite accompagnée du chien. Pouvez-vous nous présenter ce dispositif ?**

N.S. : La Conduite accompagnée du chien* est un programme que j'ai créé et fait évoluer depuis plus de 20 ans comme je l'évoque dans cette vidéo : <https://youtu.be/RH-cy-kyHpc>.

Il a fait ses preuves depuis longtemps. Ce programme est construit pour partager les connaissances et transmettre les compétences à ceux qui veulent comprendre et mieux maîtriser leur communication et leur travail pour l'éducation des chiens et des familles.

Il s'agit d'une formation à destination des professionnels : vétérinaires, ASV, éducateurs canins... leur permettant d'acquérir des compétences véritables et concrètes dans le suivi des familles et des chiens : en prévention, en rattrapage, en rééducation.

Pour accompagner et faciliter la transmission de cette méthode éducative remarquable, j'ai également développé des outils pédagogiques *ad hoc*.

Le logiciel Evaloha ND (EVALuation Environnement-Humain-Animal) est au cœur de la méthode. Il permet d'évaluer, dans de très bonnes conditions, les situations des familles et des chiens, leur historique, leur pronostic, les solutions éducatives à mettre en place.

Il existe aussi un outil pour le grand public : le Code de bonne conduite de la Conduite accompagnée du chien, appelé ChienTipTop (www.chientiptop.fr). Il permet de faire gratuitement un inventaire des principales erreurs éducatives à éviter pour aider son chien à grandir normalement.

■ **D.V. : Le contexte sanitaire et sociétal actuel (Covid, bien-être animal...) vous incite-t-il à revoir vos méthodes ?**

N.S. : La pandémie de Covid 19 a entraîné des changements significatifs dans la façon dont les gens interagissent avec leur environnement, y compris avec leur animal de compagnie.

La Conduite accompagnée du chien est une méthode qui traverse sans aucune difficulté tous les niveaux d'intervention et tous les types de situations. Quoiqu'il arrive, cette méthode persistera et s'adaptera favorablement.

En effet, l'approche écologique de la relation environnement-humain-animal, scientifiquement validée par ma thèse en sciences de l'éducation, apporte un potentiel universel à notre travail.

Nous pouvons nous ajuster concrètement à tous types d'environnements, toutes les évolutions de société, tous les chiens, les chats, toutes les familles.

Médecine vétérinaire comportementale

■ **D.V. : Quel est votre regard sur les méthodes éducatives actuellement et l'essor de l'éducation positive ?**

N.S. : En tant que vétérinaire et éducatrice canine, je suis favorable à l'utilisation des méthodes d'éducation bienveillante et respectueuse, celles qui ont des effets positifs sur l'équilibre comportemental des chiens.

A l'inverse, je ne suis pas favorable aux méthodes parfois dénommées à tort positives et qui n'organisent pas de structuration cohérente du développement du chiot. En excitant les chiots, elles mettent en place un désordre comportemental quotidien. Or cet état d'excitation est à l'origine de nuisances qui, elles-mêmes, induisent l'usage des punitions sur les chiens, donc les échecs de leur éducation.

Au final, les chiens, qui ont bien du mal à comprendre ce qu'on attend d'eux, ne sont alors plus en mesure de répondre aux besoins d'une vie quotidienne facile et agréable avec les humains. C'est ainsi que les abandons augmentent.

Et si nous nous concentrons pour accompagner les propriétaires à devenir de bons parents d'animaux dans le respect de l'avenir de chacun ? ■

* Site Internet : www.conduite-accompagnee-chien.fr.

« Le diplôme de spécialiste en comportement est valorisant »

Exerçant en référent à Paris (XVII^e) et à l'école vétérinaire d'Alfort, notre consœur Emmanuelle Titeux est la première à avoir obtenu en France le titre de spécialiste de médecine vétérinaire comportementale par l'examen du collège européen dédié. Celui-ci n'a été officialisé qu'en 2013. Elle constate un engouement marqué pour cette discipline mais aussi beaucoup d'incompréhension et de mauvaises interprétations vis-à-vis des nouvelles approches éducatives.

■ **La Dépêche Vétérinaire : Vous avez fait partie des premiers diplômés en France du Collège européen de médecine vétérinaire comportementale. Quel est l'apport de cette nouvelle option dans l'exercice de la médecine vétérinaire comportementale ? Combien de vétérinaires en sont diplômés aujourd'hui et comment se situe la France par rapport aux autres pays européens ?**

Emmanuelle Titeux, dipl. ECAWBM-BM, spécialiste en médecine vétérinaire du comportement : J'ai en effet été la première vétérinaire française à passer le concours du Collège européen de médecine vétérinaire comportementale (ECAWBM-BM) et à obtenir le titre par cet examen, en septembre 2019. Quatre autres confrères français ayant participé à la mise en place de ce collège européen dès 2002 ont été diplômés *de facto*.

Après un suivi de plusieurs années, ce collège a été officiellement reconnu en 2013 par l'European Board of Veterinary Specialists mais uniquement dans sa dimension médecine

vétérinaire comportementale et pas encore dans sa deuxième valence qui est dédiée au bien-être animal (ECAWBM-AW). Celle-ci est en cours de reconnaissance.

Je suis aujourd'hui secrétaire de l'ECAWBM. Après moi, une autre consœur française a passé et obtenu l'examen.

Au total en Europe, nous sommes 43 vétérinaires certifiés, spécialistes en médecine vétérinaire comportementale, dont un associé non vétérinaire.

En *Animal Welfare*, ils sont 104. Cette section du collège est davantage dédiée aux animaux de rente et accueille beaucoup d'universitaires et de membres institutionnels qui se battent pour une meilleure prise en charge du bien-être animal.

■ **D.V. : Qu'a changé pour vous cet accès au titre de spécialiste ?**

E.T. : Depuis que j'ai obtenu ce diplôme, je suis beaucoup plus sollicitée. Le titre de spécialiste est perçu comme une reconnaissance officielle et un gage de compétences. L'examen du collège est complet et très exigeant et il permet de valider une démarche scientifique.

■ **D.V. : Quel est le regard des étudiants sur votre discipline et leurs attentes ?**

E.T. : Les étudiants sont très demandeurs dans ce domaine et apprécient énormément les consultations de comportement. Ils ont même demandé à en augmenter le nombre de jours. Nous avons aussi beaucoup de demande en formation continue et la liste d'attente pour la prochaine formation à l'ENVA est longue. La formation en comportement semble surtout intéresser les jeunes vétérinaires.

■ **D.V. : La médecine vétérinaire comportementale est promue comme une des plus adaptées à l'usage de la télé-médecine. Qu'en pensez-vous ?**

E.T. : Je ne le pense pas. Il est au contraire important pour un diagnostic de pouvoir observer et examiner l'animal, dans une structure identique où il est possible de scorer les animaux et les comparer les uns aux autres dans un environnement standardisé.

La télé-médecine annule toute possibilité d'interaction avec l'animal, ne permet pas de voir sa capacité de gestion du stress, sa propension à changer de comportement, à s'adapter.

La télé-médecine serait à la rigueur plus adaptée pour le chat mais ce n'est pas non plus systématique.

Je propose cette modalité de consultation de façon exceptionnelle.

■ **D.V. : Les traitements médicamenteux sont-ils une composante importante de la médecine vétérinaire comportementale ? Que pensez-vous de l'apport du CBD dans ce domaine ?**

E.T. : Je médicalise au moins un de mes patients sur deux mais je ne l'envisage jamais en première intention. Je commence toujours par une thérapie comportementale et y associe ensuite, si besoin, une médication.

Le traitement médicamenteux se raisonne notamment quand un individu n'est plus adapté à son environnement, qu'il développe des stéréotypies et que la thérapie comportementale seule ne suffit pas. C'est dans ce cas souvent très efficace.

En ce qui concerne le cannabidiol (CBD), c'est une molécule effectivement très à la mode mais je regrette l'absence d'études en double aveugle permettant de valider objectivement son efficacité.

On a prouvé que les placebos étaient efficaces en comportement... La moitié des comportements qui motivent une consultation sont déjà améliorés ne serait-ce que par la consultation elle-même !

«La thérapie comportementale est mise en place en premier.»





■ **D.V. : Comment envisagez-vous l'avenir de la médecine vétérinaire comportementale, au regard notamment des évolutions sociétales : Covid et changements de vie qu'il a induits, montée en puissance des attentes sociétales sur le bien-être animal, essor de l'éducation positive... ?**

E.T. : Dans mon exercice, je n'ai pas constaté de modifications dues à ces changements sociétaux récents. Les fameux chiens Covid, soi-disant incapables de rester seuls et gérer leurs émotions, je les ai toujours soignés avant et après la Covid.

Médecine vétérinaire comportementale

De même, je suis assez interrogative par la dénomination « éducation positive ». Cette expression recouvre un peu tout et n'importe quoi. Le terme « positif » ne définit rien et, sous ce concept, on trouve parfois des bêtises associées à des méthodes totalement inefficaces, et par ailleurs pas toujours associées au bien-être animal. Tout le monde s'octroie le titre d'expert en bien-être animal alors qu'il s'agit d'une discipline complexe nécessitant une grande rigueur scientifique.

Les modifications des comportements par les apprentissages sont difficiles et néces-

sitent une maîtrise solide de concepts scientifiques pointus. Ceux-ci sont souvent simplifiés, incomplets, voire transformés.

Je trouve parfois qu'on assiste à un regain de l'usage de la maltraitance pour modifier les comportements des animaux. Certains éducateurs recourent à des méthodes coercitives de façon encore plus marquée. Les uns s'opposent aux autres et, au final, je ne suis pas sûre que les animaux soient gagnants.

Tout ce que j'espère, c'est que le bien-être animal devienne une discipline phare de notre métier de vétérinaire. ■

Élections ordinaires régionales : appel à candidatures

VIE ORDINAIRE

Les élections pour le renouvellement partiel des membres des conseils régionaux de l'Ordre des vétérinaires auront lieu le 2 juin par vote électronique à un seul tour, a annoncé le 3 avril le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires.

Le scrutin sera ouvert du 19 mai à 9 h 30 au 2 juin à 9 h 30 sur un site Internet de vote dédié. Les électeurs recevront leurs identifiants et mot de passe pour le vote, ainsi qu'une notice explicative, par courrier en mai.

Tout vétérinaire inscrit au tableau de l'Ordre, ayant reçu un appel de cotisation pour l'année 2023 et à jour de ses cotisations, est éligible et peut faire acte de candidature, à l'exception des vétérinaires frappés d'une interdiction d'exercice et/ou sous le coup d'une peine

disciplinaire comportant une interdiction de faire partie d'un conseil de l'Ordre.

Réception des candidatures avant le 2 mai

La candidature doit être notifiée par lettre (ou courriel) recommandée avec demande d'avis de réception au président du Conseil régional de l'Ordre de la région* où le vétérinaire candidat est inscrit et reçues au plus tard le 2 mai.

Le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires conseille que « *les candidatures soient accompagnées d'une profession de foi signée, d'une ou plusieurs pages (format A4), avec la mention des prénom, nom, numéro ordinal, adresse professionnelle, date de naissance, et photographie* ».

La candidature doit être notifiée par lettre (ou courriel) recommandée avec demande d'avis de réception au président du Conseil régional de l'Ordre de la région où le vétérinaire candidat est inscrit.



Les conseillers régionaux sont élus pour un mandat de six ans. ■

* Les adresses des CROV figurent sur le site Internet ordinal rubrique « L'Ordre en région » en page d'accueil dans la barre de verticale gauche.

PUB SNGTV EN ATTENTE